JGA 2520 LA NEUVEVILLE

No 2
Vendredi 20 janvier 2012
122e année

Annonces de l'extérieur:
Publicitas SA
57 cts le mm
TVA 8% en sus

Délai rédactionnel: mardi 12h

Paraît le vendredi

LE COURRIER

contient la Feuille officielle du district de La Neuveville

Nods Diesse Lamboing
Prêles La Neuveville

Rédaction & administration: Imprimerie du Courrier S.A. - Prés-Guëtins 28 - 2520 La Neuveville
Tél: 032 751 21 79 - Fax: 032 751 23 48 - Courriel: lecourrier@vtxnet.ch - www.imprimerieducourrier.ch

CINE 2520

Et si on vivait tous ensemble
Comédie de Stéphane Robelin, avec Géraldine Chaplin et Pierre Richard
Annie, Jean, Claude, Albert et Jeanne sont liés par une solide amitié depuis plus de 40 ans. Alors quand la mémoire flanche, quand le cœur s'emballe et que le spectre de la maison de retraite pointe son nez, ils se rebellent et décident de vivre tous ensemble.
vendredi 20, samedi 21 et dimanche 22 janvier, à 20h30 • 1h36 • Âges: 10 / 12 ans • VF

Intouchables
Comédie de Eric Toledano et Olivier Nakache, avec François Cluzet et Omar Sy
Philippe est blanc, très riche et tétraplégique. Driss est Noir, pauvre et en pleine forme. Le second se présente pour une place d'homme de compagnie chez Philippe, avec pour seul but d'avoir un papier pour toucher le chômage. Contre toute attente, il est engagé…
Samedi 21 janvier, à 14h30; jeudi 9 février, à 20h30 • 1h52 • Âges: 10 / 10 ans • VF

Shame
Drame de Steve McQueen, avec Michael Fassbender et Carey Mulligan
Le film aborde de manière très frontale la question d'une addiction sexuelle, celle de Brandon, trentenaire new-yorkais, vivant seul et travaillant beaucoup. Quand sa sœur Sissy arrive sans prévenir à New York et s'installe dans son appartement, Brandon aura de plus en plus de mal à dissimuler sa vraie vie.
Dimanche 22 janvier, à 17h30; mardi 24 janvier, à 20h30 • 1h41 • Âges: 16 / 16 ans • VO sous-titrée

Opéra-Passion : Giselle
Ballet de Marius Petipa, avec Marianela Nuñez et Rupert Pennefather
Giselle, un des ballets romantiques les plus importants, illustre le pouvoir transcendant de l'amour d'une femme face à la trahison. La mise en scène sensible de Peter Wright et les décors évocateurs de John Macfarlane accentuent les contrastes de cette histoire qui oscille entre monde réel et surnaturel.
Jeudi 26 janvier, à 19h30 • 2h24

Millénium - Les hommes qui n'aimaient pas les femmes
Thriller de David Fincher, avec Daniel Craig et Rooney Mara
Mikael Blomkvist, brillant journaliste d'investigation, est engagé par un des plus puissants industriels de Suède pour enquêter sur la disparition de sa nièce Harriet.
Mercredi 25, vendredi 27, samedi 28 et dimanche 29 janvier, à 20h30 • 2h38 • Âges: 16 / 16 ans • VF

www.cine2520.ch

Depuis le 1er janvier 2012, Le Courrier de La Neuveville et le Bullcom s'associent pour mieux vous servir.
Pour cela ils vous proposent un tarif groupé lors de la parution de vos annonces.

Un prix spécial vous est proposé pour la publication d'une annonce identique, en noir et blanc dans le Courrier et en couleur dans le Bullcom.

Renseignement au téléphone 032 756 97 97

BIBLIOTHEQUE REGIONALE LA NEUVEVILLE

Et si on terminait la semaine avec un bon livre …

Des classes de La Chaux-de-Fonds participent à la création d'un livre sur leur ville. Le texte se fait rare pour laisser une place de choix au talent de l'illustratrice, rendant ainsi le livre accessible aux plus jeunes. La petite Francine prend le lecteur par la main pour lui expliquer les étapes essentielles de l'histoire de sa ville. Pour les grands, un texte suivi résume l'essentiel sur les deux dernières pages de l'ouvrage.

• Francesca Bazzuro et Orith Kolodny. La Chaux-de-Fonds. Ed. Joie de lire, 2011

Bibliothèque régionale, section jeune, La Neuveville. Samedi 9h – 11h. Lundi-mardi-mercredi-jeudi 16h – 18h

LE COURRIER
Prochaine parution - vendredi 27 janvier 2012
Bouclement de la rédaction :

Café-théâtre de la Tour de Rive

Place de la Liberté,
La Neuveville
Tél. 032 751 29 84
www.latourderive.ch

Les Amis du Masque

Prix d'entrée 20.-
(réduction avec abonnement)

Vendredi 27 &
samedi 28 janvier à 20h30
Dimanche 29 janvier à 17h00

Les Amis du Masque vous présentent deux farces conjugales de **Georges Feydeau**
Léonie est en avance
Léonie est sur le point d'accoucher avec un mois d'avance. Les mauvaises langues se délient, les règlements de compte et les mesquineries entre beaux-parents et gendre vont bon train, l'arrivée d'une sage-femme tyrannique finit de chambouler toute hiérarchie dans la maison, et ce qui devait être un moment de joie va tourner à la catastrophe
Feu la mère de Madame
Lucien rentre tard dans la nuit du bal des Quat'-Z'arts. Il s'apprête à gagner son lit mais Yvonne, sa femme, ne l'entend pas de la sorte. Elle l'assaille de remontrances. Jusqu'à ce que Joseph paraisse; il se trouve être le valet de chambre de la mère de Madame, de feu la mère de Madame...

Avec : Cédric Gigon, Sophie Hanessian, Gabrielle De Gasparo, Marie-Line Aeberli, Michel Conscience Catherine Minder, Séverine Gianella, Sandrine Ada, William Tièche

Les réservations s'effectuent en téléphonant à notre répondeur au **032 / 751 29 84.** Vous pouvez également vous présenter le soir de la représentation à 19h00 dès l'ouverture des portes du Café-théâtre, notre bar et ses quelques produits de la région vous feront patienter jusqu'au spectacle.

Régulièrement, les amis et spectateurs de la Tour de Rive reçoivent par couriel, informations et annonces des concerts. Abonnez-vous gratuitement à ces « *infos dernières* » en envoyant votre demande à notre adresse mail info@latourderive.ch.

Vos demandes, remarques, remerciements ou coups de gueule (pas trop quand même), sont les bienvenus à cette même adresse.

N'oubliez pas de visiter notre site internet www.latourderive.ch pour avoir plus d'informations et consulter le programme de la saison.

Le comité

La Neuveville, le Plateau & lac de Bienne, souvenirs...

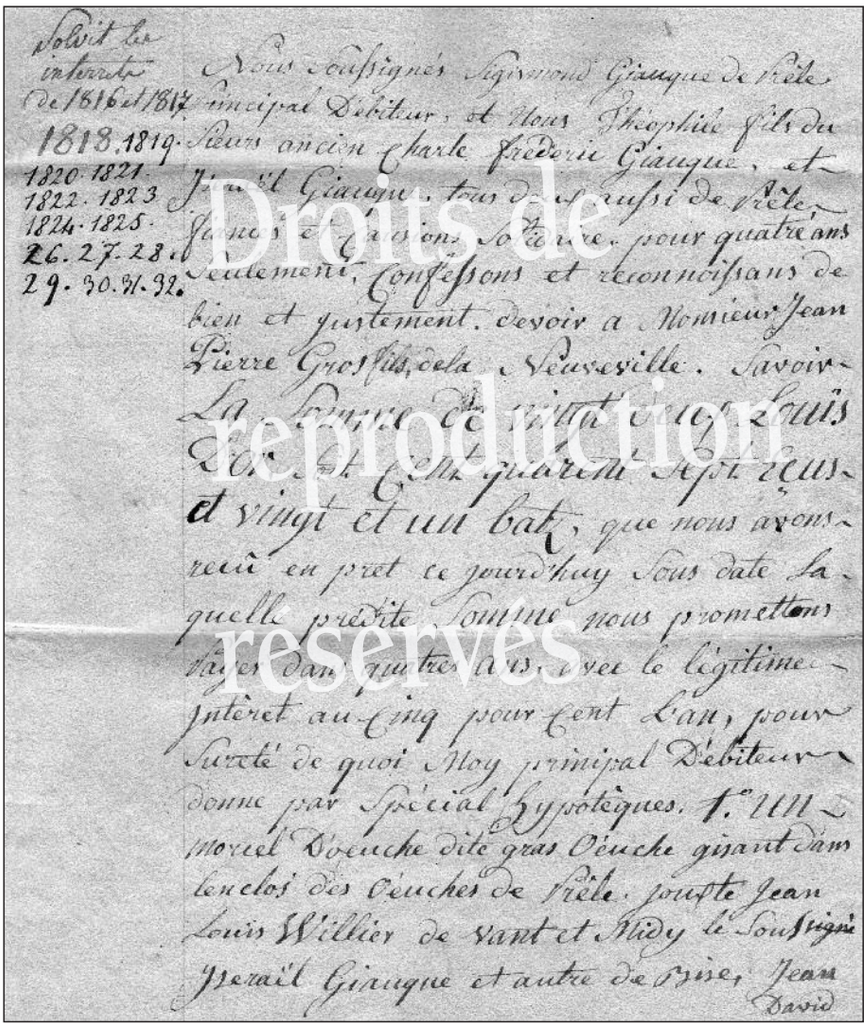

Solvit les interets de 1816 et 1817
1818. 1819.
1820. 1821.
1822. 1823
1824. 1825.
26. 27. 28.
29. 30. 31. 32.

Nous soussignés Sigismond Giauque de Prêle principal Débiteur, et Nous Théophile fils du Sieurs ancien Charle Frédéric Giauque, et Jeanel Giauque, tous deux aussi de Prêles Jiances et Causions solidaire pour quatre ans seulement, Confessons et reconnoissans de bien et justement devoir a Monsieur Jean Pierre Gros fils, dela Neuveville. Savoir La Somme de vingt louis d'or, Sept cent quarrent sept ecus et vingt et un batz, que nous avons reû en pret ce jourd'huy sous date la quelle précrite Somme nous promettons payer dans quatre ans, avec le légitime intéret au cinq pour cent L'an, pour Sureté de quoi Moy principal Débiteur donne par Spécial hypotèques. 1.° Un Morel d'Oeuche dite gras Oeuche gisant dans lenclos des Oeuches de Prêle. Joufte Jean Louis Willier de vant et Midy le Soussigné Jseraël Giauque et autre de Bise, Jean David

Droits de reproduction réservés

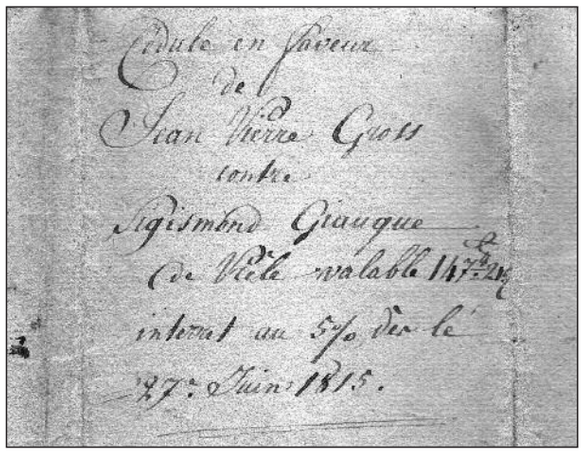

Cédule en faveur de Jean Pierre Gros contre Sigismond Giauque de Prêle valable 147 f. 24 interet au 5 p° dès le 27 Juin 1815.

Nous soussignés Sigismond Giauque de Prêle principal débiteur, et nous Théophile fils du Sieur ancien Charles Frédéric Giauque, et Iseraël Giauque, tous deux aufsi de Prêles, fiances et causion solidaire pour quatre ans seulement. Confefsons et reconnoifsans de bien et justement devoir a Monsieur Jean Pierre Gros fils, dela Neuveville. Savoir la somme de vingt Louis d'or, soit cent quarrent sept Ecus et vingt et un batz, que nous avons reçû en prêt ce jourdhuy sous date, la quelle précrite somme nous promettons payer dans quatre ans, avec légitime intérêt au cinq pour cent l'an, pour sureté de quoi Moy principal débiteur donne par spécial hypotèques. Un Morel d'Oeuche dite Gras Oeuche gisant dans Lenclos des Oeuches de Prêle.

Joufte Jean Louïs Willier de vant et Midy, le soussigné Iseraël Giauque et autre de Bise, Jean David.

Contrat de prêt datant du 27 juin 1815, entre Sigismond Giauque et Jean Pierre Gros de La Neuveville établi pour une durée de 4 ans. Le remboursement final sera effectué le 5 octobre 1839.

(Collection M. Yves Ramseyer)

1312 - 2012 - Lancement des festivités du 700e
avec le spectacle musical et théâtral «Momo»

La grande année neuvevilloise a débuté et c'est en musique que les festivités du 700e anniversaire de la fondation de la cité seront lancées. La comédie musicale «Momo» sera jouée par l'Ecole de Musique du Jura Bernois (EMJB) les 28 et 29 janvier à la Blanche Eglise.

De janvier à décembre, l'année 2012 sera marquée par de nombreux événements à La Neuveville. Plus de 35 manifestations populaires, culturelles ou sportives rassembleront les neuvevillois et les visiteurs externes pour fêter en beauté ce jubilé. Depuis près de trois ans, le comité d'organisation travaille main dans la main avec les sociétés locales et, aujourd'hui, il est heureux d'annoncer l'ouverture des festivités avec « Momo », un spectacle musical et théâtral de l'Ecole de Musique du Jura Bernois.

La comédie musicale « Momo », adaptée du roman de Michael Ende, est mise en scène par Jordane Veya sur une musique originale de Claude Rossel. Sous la direction de leurs professeurs, les élèves de l'EMJB ont travaillé en classe de formation musicale, ainsi qu'en atelier de théâtre et d'orchestre. « Momo » est une comédie pleine de fantaisie sur la fragilité du bonheur à une époque où la rentabilité et la course au profit tendent à devenir la règle et où l'être humain semble de plus en plus violenté par les rouages d'un système qui l'enferme et le conduit au repli sur soi.

Momo

Il y avait une fois Momo, une petite fille sauvage qui, après avoir été recueillie par les habitants d'un village, allait redonner espoir et joie de vivre à toute une population. Jusqu'au jour où arrivèrent les hommes en gris, déterminés à voler le temps des hommes et à éliminer le plaisir et le superflu. Alors la vie devint monotone et glaciale. Mais Momo saura se battre pour le droit à la fantaisie et au rêve…

Livret et mise en scène : Jordane Veya
Musique originale : Claude Rossel
Préparation musicale : Angela Cusimano, Marlène Guenat, Andrée Oriet, Olivier Rouget, Jean Schild
Préparation danse : Corinne Mercier
Création lumière : Marie-Pierre Müller
Assistante costumes et décors : Pamela Orval
Direction musicale : Philippe Krüttli

Programme

28.01.2012 20h00 – 21h30
Blanche Eglise, La Neuveville - 1ère représentation
(Places limitées en raison de la présence des autorités. 100 places publiques encore disponibles – prière de venir en avance)

29.01.2012 17h00 – 18h30
Blanche Eglise, La Neuveville
représentation publique (Toutes les places sont à la disposition du public)

05.02.2012 17h00 – 18h30
Salle Saint-Georges, Saint-Imier
représentation publique

12.02.2012 17h00 – 18h30
Aula de Chantemerle, Moutier
représentation publique
Entrée libre (collecte)

Ce spectacle a pu être réalisé grâce au soutien de la Fondation Holder, du nom de Gustave Holder, né à Bienne, ami de la région et de sa jeunesse.

Ecole de musique du Landeron

INSCRIPTIONS D'ELEVES POUR LE SEMESTRE D'ETE 2012

Instruments:

– Piano
– Alto
– Violon
– Violoncelle
– Flûte traversière
– Flûte baroque
– Picolo
– Flûte à bec
– Guitare classique
– Guitare d'accompagnement
– Guitare électrique

Solfège - Initiation musicale - Rythmique

Renseignements et inscriptions:
ECOLE DE MUSIQUE DU LANDERON
Ville 2 2525 Le Landeron Tél. 032 751 38 03

Les inscriptions seront reçues l'après-midi dès la parution de l'annonce

Joyeux anniversaire !

Notre merveilleuse maman et épouse, Carmen, fêtera ses 50 ans ce dimanche. Si vous la croisez, n'oubliez pas de la féliciter.

Société jurassienne d'Emulation
Sorcellerie à La Neuveville

L'assemblée générale de la section neuvevilloise de la Société jurassienne d'Emulation qui aura lieu le mardi 24 janvier, à 19h30 au Collège du District sera suivie, à 20h30 d'un exposé de Frédy Dubois sur la *Sorcellerie à La Neuveville au XVIIe siècle*. Comme à son habitude, les conférences et exposés de l'Emulation sont ouvertes au public, toutes les personnes intéressés sont donc cordialement invitées.

Sorcellerie. Ce simple mot contient une étrange charge d'émotion et de mystère. Qu'il soit prononcé par un intellectuel citadin, par un villageois, par un adepte des sciences occultes ou encore par un présentateur de télévision, il suscite aussitôt des images folles. La sorcière surgit, édentée, chevauchant son balai par une nuit noire et son ricanement retombe en une pluie d'angoisse sur les humains.

Le sabbat apparaît, dans une clairière isolée, loin de la civilisation. Sorciers et démons s'agitent, Satan y dit une messe à l'envers ou une messe noire sur le corps dénudé d'un adepte. D'affreux repas et des danses indécentes précèdent d'abominables orgies. Voilà le tableau est posé.

Durant la première moitié du XVIIe siècle l'Europe connut une véritable épidémie de sorcellerie, qui sévit aussi dans notre cité. Que s'y passa-t-il ? Tel est le thème de l'exposé qui sera présenté mardi prochain.

Mardi 24 janvier
20h30 au collège du district de La Neuveville
Conférence de M. Frédy Dubois

Le soliloque
du grincheux

Avez-vous changé de caisse ?

Chaque année on vous le rabâche : changez de caisse maladie pour payer moins cher. Ce qu'on ne vous dit pas, c'est que les démarcheurs, ceux qui vous téléphonent généralement lorsque vous êtes à table où quand vous regardez une émission intéressante à la télé, touchent des commissions fort généreuses.

Ces courtiers qui insistent pour vous faire croire que vous payerez moins cher sont indemnisés de façon particulièrement avantageuse par le Groupe Mutuel. A partir de 270 contrats par exemple ils peuvent espérer partir en voyage en Australie. Et à partir de 600 contrats ils participent au tirage de 3 voitures d'une valeur de 35'000 francs chacune.

La rétribution annuelle en 2012 atteindra la coquette somme de 200'000 francs, rien que pour cette caisse.

Au moins on sait à quoi servent nos primes…

« La générosité est si sacrée chez ce peuple qu'il est permis de voler pour donner » (Stendhal).

Le grincheux : C.L.

Eh oui ! Quel fabuleux destin pour Forum neuvevillois qui fête, en cette année 2012, **ses 40 ans d'existence.**

Nous invitons donc tous nos membres à participer à notre

40e Assemblée générale

le vendredi 3 février à 18 h 30 à l'Ancienne Cave de Berne.

****

Vous êtes confortablement installés au Ciné2520 La Neuveville, la séance va débuter dans quelques minutes, les images publicitaires défilent…

Attention : ne loupez pas Amélie Poulain !

Forum neuvevillois

SERGIO CATALANO
ENTR. PEINTURE
LA NEUVEVILLE
Tél. 032 751 10 04

Peinture intérieure et extérieure
Rénovation façades
Crépis, etc.

Auberge du Cheval Blanc

2516 Lamboing
Tél. 032 315 25 29

vendredi 3 février - Le soir
Samedi 4 février - Midi & soir
Dimanche 5 février - Midi & soir

Soirées Moules à gogo + pommes frites
Fr. 27.50

Uniquement sur réservation

BONJOUR DÉCORATION

Revêtements de sol ■ Tapis ■ Parquets ■ Stores ■ Rideaux ■ Meubles

La Neuveville / Port 2 Tél. 032 751 38 84 info@bonjour-decoration.ch

UNIVERSITÉ POPULAIRE JURASSIENNE Secrétariat central

Cours de langues
à La Neuveville, Moutier, Sonceboz et St-Imier

Dès le 30 janvier 2012

- Anglais, allemand, italien, suisse allemand, espagnol : différents niveaux
- Préparation au FCE en anglais à St-Imier
- Deutsch für den Beruf à Tavannes

D'autres propositions sur notre site.

UP jurassienne 032 492 29 29 www.upjurassienne.ch

Pompes funèbres 24 h / 24 h
Bestattungen
Onoranze funebri

B. Monbaron

La Neuveville et région
Tél. 079 334 73 39

La troupe de théâtre ATRAC présente :

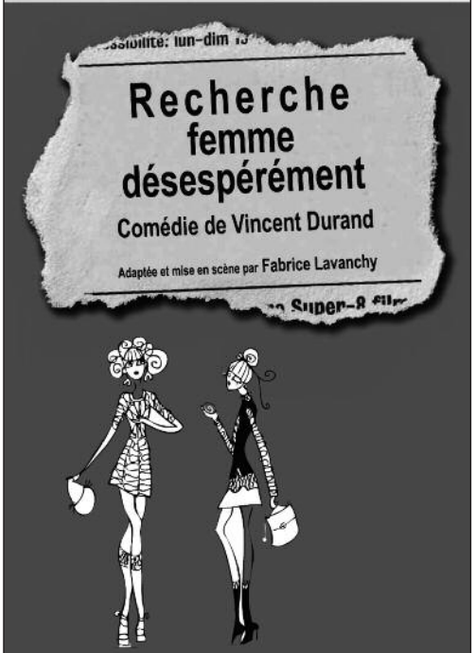

Janvier 2012		Février 2012		Mars 2012	
22.1	17h	2.2	20h	4.3	17h
27.1	20h	4.2	20h		
29.1	17h	10.2	20h		
		12.2	17h		
		17.2	20h		
		18.2	20h		

Théâtre du Château - Le Landeron

Adultes Fr. 20.- / **Etudiants, AVS** Fr. 15.-
Enfants gratuits jusqu'à 12 ans
(réservation obligatoire)

Réservations : Kiosque du Centre, rue du Centre 3, 2525 Le Landeron, **tél. 032 751 21 93** ou sur **www.atrac.ch**

Ouverture des portes 30 mn avant le spectacle

Votre annonce payante...
dans tout le district de La Neuveville
Fax: 032 751 23 48 • Courriel: lecourrier@vtxnet.ch
Le Courrier • Case postale 428 • 2520 La Neuveville

Améliorer la qualité des services de taxi

Face à la mobilité croissante de la population, le secteur des taxis a beaucoup évolué et la qualité du service s'en ressent dans nombre de communes, qui ont vu augmenter le nombre de taxis. Le Conseil-exécutif du canton de Berne compte renverser cette tendance en révisant l'ordonnance sur les taxis. Il place le renforcement de la coopération des communes d'agglomération et l'uniformisation des conditions d'exercice du métier de taxi au cœur de son projet. La nouvelle ordonnance entrera en vigueur le 1er juin prochain.

La médiocrité de certains services de taxi a focalisé l'attention politique et médiatique à plusieurs reprises ces dernières années. En dépit des contrôles réguliers des polices industrielles communales, il apparaît que la qualité des services de taxi s'est particulièrement dégradée dans les centres urbains que sont Berne, Bienne et Thoune. Le projet de révision de l'ordonnance sur les taxis a été impulsé par l'intervention parlementaire du député Andreas Lanz (Thoune, UDC), intitulée « Amélioration de la qualité des services de taxi » (232/2007), que le Grand Conseil a adoptée en 2008 sous forme de postulat. Un groupe de travail placé sous la Direction de la police et des affaires militaires (POM), et associant les villes de Berne, Bienne et Thoune, ainsi que l'Association des communes bernoises, a analysé les besoins et dégagé quelques pistes. Il a découvert qu'un nombre croissant de chauffeurs de taxi viennent d'autres communes offrir leurs services dans les centres urbains aux heures les plus lucratives, ce qui pose un double problème : ils encombrent les places de stationnement publiques, pourtant déjà rares, et ne répondent souvent pas aux critères stricts que les centres urbains posent en matière de connaissances des langues et de la localité. Contrairement aux trois grandes villes du canton, de nombreuses communes d'agglomération ne réglementent pas ou peu l'activité de taxi et ne font, par exemple, pas passer de test d'aptitude aux futurs chauffeurs. Or, ces différents niveaux d'exigence ont créé des disparités qualitatives.

L'instauration de normes cantonales minimales

Fusion des communes du Plateau de Diesse

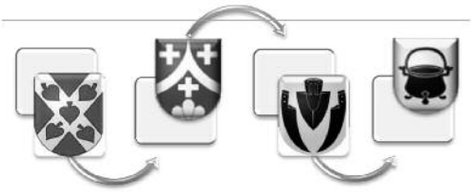

Informations du Groupe de pilotage

Plateau de Diesse
Aménagement du territoire

Définition de l'aménagement du territoire
L'action et la pratique de disposer avec ordre, à travers l'espace d'une région (le Plateau de Diesse) et dans une vision prospective (regarder dans le futur), les hommes et leurs activités, les équipements et les moyens de communication qu'ils peuvent utiliser, en prenant en compte les contraintes naturelles, humaines et économiques, voire stratégiques.

Développement
L'aménagement du territoire c'est aussi de substituer un nouvel ordre à l'ancien et de créer une meilleure disposition (une entité communale contre quatre anciennement); une meilleure répartition dans l'espace de ce qui constitue aussi l'un des éléments de fonctionnement de notre nouvelle région. Pensons ici à une administration plus efficace avec une centralisation des moyens humains permettant des spécialisations à tous les niveaux y compris dans la conduite (politique) de la nouvelle entité.

C'est aussi et surtout une action géographique car l'aménagement du territoire doit permettre l'aménagement de zones réservées (habitats, petites industries, détentes, regroupements scolaires) tout en préservant et en renforçant ce qui fait l'attractivité touristique de la nouvelle commune (la crête et le flan Sud du Chasseral – Mont-Sujet (le "Spitz" pour beaucoup) – le vallon de "la Douanne" qui ne doit pas s'arrêter au seules gorges de Douanne – la région de Macolin avec ses nombreuses ouvertures sur l'agglomération biennoise et ses accès au Lac de Bienne. Le label "*Balcon du Jura*" doit s'imposer.

L'aménagement du territoire passe aussi par des choix (l'*on ne peut pas tout faire chez tout le monde*) et il appartiendra aux nouvelles autorités de faire les choix les plus judicieux pour le bien-être de chacun dans un environnement qui n'est pas saturé et qui laisse encore une très grande marge de manœuvre. Les choix sont dépendants des moyens (des finances en particulier) pour atteindre les objectifs fixés et le regroupement de nos communes participe grandement à nous donner libre accès aux choix que nous nous fixerons.

L'aménagement du territoire mobilise aussi tout un ensemble de secteurs d'intervention pour parvenir aux objectifs retenus. Citons - en quelques- uns pouvant s'appliquer à la nouvelle commune:

a) Le développement économique :
Ce dernier doit être renforcé et encouragé au travers de la création ou de l'extension d'une à deux zones artisanales (les zones "alibi" doivent être abandonnées) parfaitement équipées et accessibles facilement, capables de recevoir de l'artisanat et de la petite industrie, toutes des activités créatrices d'emplois, à l'échelle de notre région. Le commerce local doit être soutenu et amélioré (*déneigement gratuit, accès facilités, entre autres exemples*). Nous devons absolument tendre à l'implantation sur notre Plateau d'un centre d'approvisionnement attractif (*Landi ou autre*) en complément idéal ou en association aux commerces locaux existants.

b) La politique sociale
Nos anciens doivent continuer à se sentir *"chez eux"* dans la nouvelle structure communale. Le politique doit veiller à cet aspect et chercher à améliorer sensiblement l'aide et l'accueil (*après un séjour hospitalier en particulier*) des personnes malades et dépendantes. Les particuliers désireux de créer de petits "*homes d'hébergement"* ou un foyer de jour doivent être recherchés, informés sur les contraintes administratives, aidés et soutenus. L'administration doit rester à l'écoute des citoyennes et citoyens (l'administration se déplace au besoin). Nous devons tous garder en mémoire que des décisions contraignantes (*raccourcissement de la durée des séjours hospitaliers et post-hospitaliers en institutions spécialisées – augmentation des participations du patient, etc. ..*) sont inéluctables. Mais il ne faudrait pas en cela oublier notre jeunesse qui elle aussi mérite que l'on s'intéresse à elle. Pourquoi pas un *"CAJ"* à la sauce Plateau ? Pourquoi confier à d'autres ce qui pourrait être fait et réalisé chez nous.

c) La politique du logement et de l'habitat
Elle ne doit pas être freinée mais encadrée fortement. Les zones "*village ancien*" ne doivent pas être délaissées au profit des espaces périphériques, mangeurs de terres agricoles, mais nouvellement aménagées afin d'en améliorer la densité d'occupation. Les terrains "en zones de construction" doivent servir à ce pourquoi ils sont destinés avant toute spéculation. Les projets de création de nouvelles zones constructibles doivent faire l'objet d'une attention soutenue et se limiter géographiquement aux sites répondant au label voulu pour notre région. En bref, l'on ne pourra pas faire tout, partout. Les nouvelles autorités devront veiller avant tout à un développement doux et harmonieux, limité aux capacités d'absorption des infrastructures existantes à court et moyen termes.

d) Le développement des infrastructures – transport et communication
Chaque commune individuellement lutte depuis des décennies aux développements, aux renouvellements, à l'amélioration de ses infrastructures (*écoles, bâtiments administratifs ou polyvalents, chemins, réseaux d'eau, réseaux d'électricité, fermes d'alpages, etc. ..*) pour le bien-être de ses habitants ou résidents. Tous ces composants s'usent et se dégradent inexorablement. Regroupons nos forces, faisons un tri, évitons les doublons (dans de nombreux domaines 1 au lieu de 4 actuellement). Proposons à l'ensemble de la population du Plateau de Diesse une vision plus large pour mettre en valeur et améliorer les bonnes infrastructures existantes. Dans le cadre des transports et des communications, notre relatif isolement et notre manque de coopération entre villages, nous ont éloignés du cercle des décideurs. Pensons ici à la route de transit "*Transplateau"* qui serait si utile de nos jours pour éviter nos villages ou à notre incapacité de voir, naguère, tous les avantages que nous aurions pu retirer de la construction d'une route de transit à mi-côte de la rive Nord du lac de Bienne. Foin de polémiques, pensons plutôt à créer, voire revendiquer une ligne de desserte "*Plateau de Diesse – Bienne*". Cette nouvelle ligne devrait aussi aider à désenclaver et faire connaître notre belle région au tourisme que l'on veut (doux) et permettre à de nombreuses familles de faire l'économie d'une voiture pour atteindre l'agglomération biennoise pour ses besoins vitaux (*travail en particulier*). Nos visiteurs doivent aussi pouvoir atteindre le must du Plateau de Diesse, le Chasseral, par une liaison régulière.

e) La disponibilité des ressources naturelles
Le Plateau de Diesse n'est pas un champ de pétrole et son sous-sol n'abrite pas de réserves de minerais de toutes sortes. Mais on y trouve de l'eau à moults endroits. Un syndicat efficace gère cette ressource importante. Les recherches doivent toutefois être poursuivies pour dénicher la source, celle qui nous permettra de gérer l'eau en toute indépendance et, qui sait, à en retirer quelques substantiels avantages. Par contre, notre région abrite une ressource naturelle importante, son environnement naturel. Il appartient dès lors à chacun d'entre nous de contribuer à sa sauvegarde.

f) La préservation et la mise en valeur de l'environnement
Notre environnement doit devenir un atout majeur de la nouvelle commune. Il doit aussi apporter ce plus qui fait qu'une famille choisisse le Plateau de Diesse à toute autre destination pour s'y établir et s'y épanouir. Pour que la richesse de notre environnement devienne un atout central à notre développement futur, il faut y englober certains aménagements et nombres d'acteurs doivent y participer activement. C'est la nouvelle commune qui doit créer les éléments favorables à un regroupement de toutes les parties intéressées (acteurs du tourisme, de la défense de l'environnement, de la protection de la nature, mais aussi le monde paysan et associatif ainsi que d'éventuels partenaires commerciaux). Toutes les pistes enfin doivent être explorées en matière d'économie d'énergie mais elles ne doivent pas influer négativement sur notre label "*Balcon du Jura*"

g) L'éducation et les structures scolaires
Avec la mise ne vigueur du modèle "*Harmos"* en matière d'éducation scolaire harmonisée, l'école d'aujourd'hui est en pleine mutation. Elle requiert des aménagements et disponibilités accrus pour, non seulement les enseignants, mais aussi pour les collectivités publiques. Seules, les communes ne pourront pas répondre à cette nouvelle donne. Ensemble par contre, en regroupant nos moyens, nous sommes capables d'apporter à nos enfants les futurs édiles de demain, les outils nécessaires à un parfait épanouissement. La nouvelle commune se doit d'investir pour demain en dynamisant et en modernisant son *«parc»* scolaire. Nos, vos enfants, doivent voir leur temps de déplacement allégé au bénéfice de l'étude, voire de la récupération. Certains sites scolaires actuels doivent être rationnalisés, voire abandonnés et leurs nombres idéalement fixés à deux entités, voire trois au maximum pour certaines activités. Cette vision ne doit pas être un objectif à long terme, mais bien une nécessité d'aujourd'hui et tous nous pouvons également relever ce défi ambitieux et en faire une de nos premières ambitions. Le projet d'un nouveau bâtiment scolaire, car c'est de cela qu'il s'agit, doit devenir une des pierres angulaires de la fusion des communes du Plateau de Diesse. Ce même projet avec pour slogan *IL FAUT TOUT UN VILLAGE POUR EDUQUER UN ENFANT* doit aussi permettre de dynamiser notre région et de faire encore mieux connaître nos ambitions et notre cohésion vis-à-vis de l'extérieur. Enfin, une telle réalisation est de nature à inciter l'implantation durable de nouvelles familles dans notre région.

Afin que l'ensemble des réflexions développées ci-dessus fassent leur chemin et qu'elles aient quelques chances d'aboutir, il faut que chacun d'entre nous prenne part à la votation du 11 mars 2012 prochain. Vous avez une chance inouïe de décider de votre, de notre avenir, ne la gâchez pas et déposez un grand **OUI** dans l'urne.

Gilbert Racine, membre du comité de pilotage de la fusion des communes du Plateau de Diesse (COPIL)

AVIS MORTUAIRES - REMERCIEMENTS

Un message, une pensée,
un sourire, une fleur, un don...

Très sensible à la chaleur
de vos attentions, la famille de
Christiane Nançoz-Chappatte
vous remercie de tout cœur
de l'avoir soutenue lors de ces
moments difficiles de séparation.

«Plus que toute chose, veille sur ton coeur,
c'est de lui que jaillit la vie.»

Johnny Schwab SA
Claude Burkhard
Pompes funèbres à La Neuveville
032 751 21 21
Chambres mortuaires privées au Plateau

De nouvelles aides pour soutenir le tournant énergétique

Entrée en vigueur au début du mois de janvier dans le canton de Berne, la nouvelle législation sur l'énergie met l'accent sur l'utilisation rationnelle et efficace de l'énergie et sur le recours aux énergies renouvelables dans les bâtiments. Pour atteindre ces objectifs, le canton a adapté son programme d'encouragement.

Les aides cantonales n'iront plus uniquement aux bâtiments certifiés Minergie, mais aussi à toute rénovation qui entraîne une amélioration substantielle de l'efficacité énergétique, laquelle est mesurée au moyen du Certificat énergétique cantonal des bâtiments (CECB). Il est possible dans ce cadre d'obtenir des subventions pouvant aller jusqu'à 130 francs par mètre carré et le canton de Berne verse des aides financières comprises entre 700 et 1000 francs pour les CECB et rapports de conseil. En outre, le canton va promouvoir ce que l'on appelle les « bâtiments à énergie positive », c'est-à-dire les bâtiments qui produisent plus d'énergie qu'ils n'en consomment. Ce genre de projets peut obtenir des subventions d'au moins 25 000 francs par bâtiment.

Le canton de Berne continuera à soutenir le recours aux énergies renouvelables, comme le soleil et le bois, et le remplacement des chauffages électriques. Ceux-ci sont en effet interdits dans le canton à partir de cette année; les bâtiments qui en sont encore équipés doivent être mis en conformité dans un délai de vingt ans. Le canton de Berne participe financièrement au coût de remplacement de ce type d'installation jusqu'à concurrence de 10 500 francs.

Le programme d'encouragement cantonal est doté d'environ 24 millions de francs au total cette année. En 2010, les quelque 20 millions de francs de subventions allouées ont généré près de 100 millions de francs d'investissements. Le programme d'encouragement cantonal complète le Programme Bâtiments de la Confédération et des cantons. Celui-ci permet d'obtenir des subventions supplémentaires pour remplacer des fenêtres et isoler l'enveloppe d'un bâtiment.

Toutes les précisions sur la législation sur l'énergie et le programme d'encouragement cantonal sont en ligne sur www.energie.be.ch/fr

Vous avez un objet à vendre? Publiez une petite annonce payante

Délai rédactionnel, tous les mardis 12h. Tél. 032 751 21 79 • courriel: lecourrier@vtxnet.ch

Paroisses catholique et réformée de La Neuveville et du Plateau

Célébration de l'Unité

Communautés catholique et réformée ensemblent

Dimanche 22 janvier à 10h00 à l'église de Diesse

Participation du Chœur de Lignières

Cordiale bienvenue !

PAROISSE RÉFORMÉE LA NEUVEVILLE

Nous recherchons : photos de confirmations !

La paroisse réformée de La Neuveville souhaite dans le cadre du 700e anniversaire rassembler toutes les photos de groupes de confirmands (francophones et suisses-allemands). Nous espérons ainsi pouvoir organiser une exposition qui se tiendra à la Blanche église durant les festivités de cette année 2012. Elle s'adresse ainsi aux Neuvevillois d'ici et d'ailleurs pour essayer de reconstituer le fil des années jusqu'à aujourd'hui !

Le fond Acquadro viendra compléter les années plus anciennes. Avez-vous une photo à nous prêter ou une photocopie de bonne qualité ? Veuillez nous adresser dès que possible votre photo ou votre copie avec votre nom et adresse et, si possible, les noms des catéchumènes de gauche à droite sur l'image au : *secrétariat de la paroisse réformée, Grand-Rue 13, 2520 La Neuveville.*

Avec nos sincères remerciements,
John Ebbutt, pasteur

Visitez notre site www.paref2520.ch

Communiqué gratuit mode d'emploi (rappel)

La rédaction du Courrier se réserve le droit de publier ou non les lettres ouvertes et communiqués et cela sans devoir en justifier la raison vis-à-vis des auteurs.

La publication peut être différée, selon les besoins, la rédaction se réserve le droit de raccourcir le texte, selon l'espace à disposition.

Les manuscrits, doivent comporter le nom et l'adresse exacte de l'auteur. Nous n'acceptons pas les adresses sous forme de case postale.

Les yeux d'enfants ! devraient voir

Chaque minute dans le monde, un enfant devient aveugle. Cela ne devrait pas arriver. Une opération de la cataracte ne coûte que 50 francs. Rendez aujourd'hui la vue à un aveugle !

CBM Mission chrétienne pour les aveugles
Case postale, 2002 Neuchâtel
Tél. 032 724 84 12
www.cbmch.org
Dons: CP 87-192253-5

FC La Neuveville - Lamboing

Soirée du club

Amis et supporters du FC LNL, la soirée de club aura lieu le samedi 28 janvier 2012 à la salle du Battoir à Diesse. Le souper est organisé cette année par la 1ère, avec au menu : terrine et crudités – entrecôte façon roastbeef – parfait duo, le tout agrémenté de diverses animations. Prix de la soirée : CHF 40.-. Inscriptions et renseignements sur le site Internet www.fclnl.ch ou par tél au 079 508 44 07 (Manu). Dernier délai le 22 janvier 2012.

Wanted

La section juniors du FC LNL est à la recherche d'entraîneurs pour les équipes de JB et JD. Toute personne intéressée s'adressera à Pascal Honsberger (e-mail pascal@hotsdesign.ch ou par tél. au 079 674 88 48). Merci de votre soutien.

Olaf

Plus d'infos sur www.fclnl.ch

Ski-club Nods-Chasseral

Benoit Knuchel a remporté dimanche dernier le titre de champion jurassien OJ de slalom géant aux Bugnenets/Savagnières. Il a réalisé le meilleur temps de la journée ! Samedi, il avait également terminé 1er de sa catégorie lors du second slalom. Marie Knuchel s'est imposée en OJ 1 lors des 3 courses du week-end. Elle a obtenu la 2ème place du championnat jurassien de slalom géant en catégorie OJ 1 et 2. Autres résultats : Elsa Knuchel : 4è, 5è, 6è. Marc Hofer : 18è, 16è, 10è. Alexandre Guye : - , 8è, 8è. Bravo à tous.

Concours des écoliers 2012 de ski et snowboard

Le traditionnel concours des écoliers se déroulera ce dimanche 22 janvier sur la piste de la Pierre-Grise à Nods. Les inscriptions se feront sur place entre 9h et 9h 45. La distribution des prix aura lieu vers 12h. Le no 1600 donnera des renseignements samedi 21 dès 19h. en cas d'annulation.

Ski-Club Nods-Chasseral
Téléski Pierre-Grise Nods
032 751 64 89 - 079 631 40 67

CP Plateau

CP Plateau – HC Gurmels (1-1; 1-3; 1-3)

Equipe CP Plateau de Diesse contre Gurmels :
Baumann; Wipfli, Jeanneret; Aeschlimann, Wagnon, Metthez; Schmid, Schmutz, Rickli; Anastasia, Junod, Frésard; Freiss, Liechti.

Buts pour le Plateau contre Gurmels :
07' Anastasia (Rickli, Frésard), 23' Schmid (Baumann), 48' Frésard (Rickli)

Le CP Plateau de Diesse s'est incliné avec les honneurs dimanche soir contre Gurmels. Face aux deuxièmes du championnat de 4e ligue, les joueurs de Cédrik Hirschi se sont inclinés 7-3 à Saint-Imier. Mais Plateau a tenu la dragée haute aux Fribourgeois. Suite à l'ouverture de la marque après moins de 5 minutes, les Imériens ont retourné le score à la 23e pour mener 2-1. Mais Gurmels ne s'est pas laissé aller, et a planté 4 buts entre la 29e et la 45e. A 5-2, la messe était dite pour Plateau. Malgré un sursaut d'orgueil pour revenir à 5-3, les joueurs locaux ont encore encaissé deux réussites en 30 secondes en fin de match. A noter les deux assists réalisés par Silvan Rickli et surtout la passe décisive du gardien Jonathan Baumann (son premier point de la saison) pour le capitaine Mehdi Schmid sur le 2-1 du Plateau. Même si cette défaite n'est pas gravissime en soi, le CP Plateau de Diesse a réalisé une bien mauvaise opération au niveau du classement. Lanterne rouge avec 3 points, l'équipe compte désormais 4 unités de retard sur le HC Reuchenette à deux parties de la fin de la saison régulière. En d'autres termes, si Plateau entend prendre l'avant-dernier rang du groupe synonyme de qualification aux play-off, il sera obligé de marquer au moins 5 points lors des deux dernières rencontres et que dans le même temps, Reuchenette n'en comptabilise pas. Le match Plateau-Recheunette du 28 janvier prochain pourrait donc valoir très cher.

Prochaine rencontre pour le Plateau : dimanche 22 janvier au Landeron.

SAM (Stéphane Amoruso)

Tennis Club La Neuveville

Damien Wenger vice-champion suisse !

ses entraîneurs Lionel Grossenbacher (condition physique) et de Pablo Minutella et Matthieu Guenard (tennis), Damien a fait honneur à son statut de no 2 suisse des moins de 12 ans. Quatre matches en 2 jours pour glaner la médaille d'argent. C'est le fruit d'un travail d'entraînement constant et intensif. La médaille d'or ne fut pas très éloignée, cependant le timing des organisateurs a été bouleversé par une demi finale de filles qui a duré 3h1/2 et qui a retardé d'autant l'entrée en lice de Damien. Après une demi finale en 3 longs sets (2h1/2 de match), il était appelé à disputer la finale après seulement 1 heure de repos. Le futur vainqueur disposait lui de plus de 3 heures de pause ! Malgré une condition physique excellente, Damien a tenu la dragée haute durant le premier set. La fatigue aidant, il s'est avoué vaincu dans le 2ème set. Dès lors, la médaille d'or s'envolait. Mais si l'on songe que les 24 meilleurs suisses figuraient dans le tableau, obtenir la médaille d'argent relève d'un exploit peu commun. Bravo Damien et bonne chance pour les championnats d'Europe qui débutent lundi à Ufa (Russie) Ces championnats juniors de Kriens se sont déroulés sous l'œil attentif d'Yves Allegro, nouveau chef de la relève à Swiss tennis et de papa Federer !

Résultats des matches de Damien :
1) Comme tête de série no 2, il est dispensé du 16ème de finale
2) 8ème de finale Damien-Bärlocher Nico 7/5 6/2
3) Quart de finale Damien – Andrin Saner 6/3 6/3
4) Demi finale Damien – Jonas Schär 5/7 7/6 6/3
5) Finale Damien – Mischa Lanz 4/6 2/6

Comme signalé, le grand frère Valentin participait également à ces championnats suisses. Il était même tête de série no 4. Dispensé du premier tour, il entrait dans la compétition en 8ème de finale. Il effectue un début de match sans problème et domine son adversaire. Après 7 ou 8 jeux, la blessure aux abdominaux qu'il avait subie il y a une dizaine de jours se réveille et la douleur est telle qu'il ne peut plus effectuer les services. C'est à contre cœur et avec une immense tristesse qu'il est contraint d'abandonner la partie. C'est bien dommage puisqu'il s'agissait de ses derniers championnats suisses d'hiver. Quelle malchance !

Nuit du tennis du 4 février prochain

Pour des questions d'organisation (commande de repas, etc.) les intéressés à cette traditionnelle nuit du tennis sont invités à ne plus tarder avant de s'inscrire auprès de la cheffe technique Séverine Chédel, soit au président à Jacques Wenger ou encore plus simple sur le site internet du TCN www.tclaneuveville.ch

Comme habituellement il s'agit d'un repas chaud. La location des courts est offerte par le club. Seuls le repas et les boissons sont à la charge des membres.

Le rédacteur du TC

Annonces payantes conditions de parutions

Les annonces doivent nous parvenir sous forme écrite, lisible, soit: par poste, fax, courriel ou directement à la rédaction du Courrier au plus tard le mardi 12h pour une parution le vendredi. Votre manuscrit doit comporter une adresse reconnue pour la facturation.

Rabais de 10% pour deux publications identiques dans le mois

Abonnement au Courrier en dehors du district de La Neuveville (tarifs 2012)

3 mois Fr. 24.- (TVA 2.5% inclus)
6 mois Fr. 43.- (TVA 2.5% inclus)
12 mois Fr. 80.- (TVA 2.5% inclus)

Annonces Immobilier

Vous désirez vendre un bien immobilier?

Agences Pour Votre Habitation
La Neuveville
Neuchâtel-Bevaix
www.pourvotre.ch

Actif 7 jours sur 7.
Sans aucun frais jusqu'à la vente !
Informations :
079 428 95 02, D. Jakob

A louer Mornets 10, à La Neuveville,

PETIT 4 PIÈCES AVEC TERRASSE

cave et cuisine habitable. Pour le 1er avril. Loyer Fr. 1480.- charges comprises. ✆ 079 445 88 27

A louer à La Neuveville, pour le 1er avril 2012

APPARTEMENT DE 3 PIÈCES

possibilité de reprendre la conciergerie.
Pour visiter ✆ 079 794 39 61
Pour traiter ✆ 032 725 32 29

Annonces diverses

Cherchons, personne donnant

COURS D'ITALIEN MOYEN-AVANCÉ

1 fois par semaine, le soir. ✆ 032 751 11 61

A donner,

UN CHATON NOIR ET BLANC

3 1/2 mois, propre et vermifugé
✆ 078 911 13 23

Boutique Elysée
Rue de l'Hôpital 1 - 2520 La Neuveville

Soldes

50%

Vacances annuelles
du 31 janvier au 23 février
Ouvert le 24 février

Nous prions nos annonceurs de répondre, même par la négative, à toutes les demandes de renseignement concernant leurs annonces parues.
Par avance, merci de votre courtoisie

Consultez en ligne
Le Courrier & la FOD
www.imprimerieducourrier.ch

Annonces diverses

MASSAGE DE QUALITÉ
depuis 1 année à La Neuveville

Massage assis, massage aux pochons de plantes aromatiques chaudes, sauna aromathérapique de vapeur aux herbes thaï. Egalement massage traditionnel thaï par masseuse diplômée.

Info sur mon site : www.cabinet-nenuphar.ch
✆ 079 927 39 47. Merci de votre appel

Restaurant du Marché

en plein cœur de La Neuveville
Rue du Marché 16, 2520 La Neuveville,
tél. 032 751 11 58

Week-end Tartare
20, 21 et 22 janvier 2012

Salade verte
***
Steak Tartare
Boeuf ou Saumon
***
Fr. 29.-
***
Avec Piero Capra

Salle pour banquet jusqu'à 100 personnes pour mariage, anniversaire etc...
Sur réservation au 032 751 11 58

Cabinet de médecine douce

Offrez-vous un moment de bien-être, de détente et permettez à votre esprit de lâcher prise

Soins / traitements prix en charge par les caisses maladies (assurance compl.)

Jérôme Rey 078/805 14 71

AP CUNIER SA
ÉLECTRICITÉ
Installations - Vente
Dépannages - Sonorisation
LE LANDERON
LA NEUVEVILLE
Tél. (032) 751 23 72
Fax (032) 751 63 63

Vendredi 27 janvier - 20h30
Samedi 28 janvier - 20h30
Dimanche 29 janvier - 17h00

Les Amis du Masque

Café-théâtre de la Tour de Rive à La Neuveville

CE WEEKEND

Et si on vivait tous ensemble
ve 20, sa 21 et di 22 janvier, à 20h30
Intouchables
Sa 21 janvier, à 14h30
Shame
di 22 jan. à 17h30 ; ma 24 jan. à 20h30

LA SEMAINE PROCHAINE

Millenium – Les hommes qui n'aimaient pas les femmes
me 25, ve 27, sa 28 et di 29 jan. à 20h30

Opéra Passion : Giselle
je 26 janvier, à 19h30

La source des femmes
di 29 jan. à 17h30 ; ma 31 jan. à 20h30

A VENIR...

Sherlock Holmes	1-5 février
Intouchables	9 février

Résumés des films en première page

A louer, avec ou sans chauffeur

CAMIONETTE DE 16 M³ POUR DÉMÉNAGEMENT / TRANSPORT

Prix par jour sans chauffeur Fr. 170.- / Demie journée Fr. 90.-
✆ 078 79 59 951

PIANO droit, récent,

bonne sonorité, bas prix
✆ 079 600 74 55

MENUISERIE WEBER
Prés-Guëtins 25
2520 La Neuveville
Natel : 079 206 70 72
Tél : 032 751 55 33
Fax : 032 751 62 70
www.menuiserieweber.ch
Email : info@menuiserieweber.ch

Le coup de pinceau magique
Paul Paroz
1977
20 ans
1997

ENTREPRISE DE PEINTURE
MARMORAN, PAPIERS PEINTS

Rte de Bienne 16